



VILLE DE BLÉRE - 37150

35, rue de Loches B.P. 35 37150 BLÉRE • Tél : 02 47 30 81 81 – Fax : 02 47 30 81 88
Internet : www.blere-touraine.com • E-mail : mairie@blere-touraine.com

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 12 JUILLET 2007

Étaient présents : Dr Georges FORTIER, M. GAUTHIER Robert, Mme LE BRIZ Yamina, M. BISSON Marcel, Mme BAROU Françoise, Mme LE BRIS Joëlle, M. CHAUVEL Régis, Mme PONTLEVOY Viviane, M. MORELLI Jean-Claude, Mme OMNES Françoise, M. ROBINEAU Jean-Noël, M. CANTIN Christian, M. REUILLON J-Jacques, M. JAUNAY Pierre, M. VERDON Richard, Mme THIBAUT Christine, Mme BABY Claudine, M. BEAUGÉ Henri, Mme CAPPELLE Françoise, M. OMONT Jean-Claude.

Absents excusés : M. GRARE Jacques (*pouvoir à Mme BAROU*), Mme RAMILLON Corinne (*pouvoir à M. GAUTHIER*), Mme NIOT Carole, Mlle MORISSET Carole, Mme BERTHELOT Isabelle, M. CHAMORET Jacques (*pouvoir à M. BEAUGÉ*), Mme BALLET Chantal (*pouvoir à Mme CAPPELLE*).

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 20 h 35 et invite le Conseil à nommer un(e) secrétaire. Mme Françoise BAROU est nommée secrétaire.

**Suite au décès de M. SAVIGNARD, Installation et présentation de Madame Claudine BABY
- Réorganisation des commissions et délégations.**

Madame BABY reprend les commissions de M. SAVIGNARD sauf la Commission Immobilière où est nommé M. MORELLI.

***** Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.**

POINT I - COMPTE-RENDU DE LA PRECEDENTE SEANCE DU 24 mai 2007

Le compte-rendu de la dernière séance est adopté à l'unanimité.

POINT II - COMPTES-RENDUS DES DIFFERENTES COMMISSIONS

① COMMISSION URBANISME : Réunion du 19 JUIN 2007

Demandes de permis de construire

Demandeur	Objet	Lieu	Avis
JOULIN Sébastien	Garage 43 m ²	9, rue des Grandes Fontaines	Favorable
PETITBON Laurent	Réhabilitation habitation	4, rue des Jonquilles	Favorable

Demandes de permis de démolir

PETITBON Laurent	Démolition de deux annexes	4, rue des Jonquilles	Favorable
------------------	----------------------------	-----------------------	-----------

Demandes de certificats d'urbanisme

OLIVRON Philippe	Terrain constructible	Rue des Chandouins AD 499.500	Favorable
------------------	-----------------------	-------------------------------	-----------

Déclarations de Travaux

CREDIT LYONNAIS	Réaménagement int. Ext. Agence	29, rue du Pont	Favorable
SAUGET Marcel	Ravalement façades	7, rue Gloriette	Favorable (avis ABF)
COUTARD Hervé	Abri de jardin 6,83 m ²	10, rue des Blés	Favorable
DELETANG Christian	Pose portail	Impasse 44, av. Delaunay	Favorable
HARDION Jean-Claude	Clôture	Vallet	Favorable (avis navigation)
DENIS René	Clôture	Vallet	Favorable (avis navigation)
FOUQUET Fabrice	Piscine 6.5 * 3.5	37, rue Fontaine St-Martin	Favorable
KREWER Marc	Abri de jardin 5.9 m ²	42, rue Taille Saint-Julien	Favorable
GAUVIN David	Pose vélux	35 bis, rue de Loches	Favorable (avis ABF)

Demande de Permis de Lotir

DELETANG Christian	1 lot	La Vasselière	Favorable
--------------------	-------	---------------	-----------

Ces avis sont donnés sous réserve de l'instruction des dossiers par la D.D.E.

Questions diverses

- 1) Application de la disposition « sursis à statuer » sur les dossiers déposés durant l'instruction de la révision du P.O.S.
- 2) Composition du groupe de travail « transformation du POS en PLU »
- 3) Taxes sur les terrains devenus constructibles
- 4) Question du SCOT sur le devenir des hameaux (voir juriste DDE)
- 5) Succession de M. SAVIGNARD au sein de la commission

* Précisions concernant la composition du groupe de travail POS > PLU. Un membre de plus pour cette commission : M. CANTIN (titulaire) et M. MORELLI (suppléant).

* M. CHAUVEL précise qu'on ne peut opposer un sursis à statuer sur un certificat d'urbanisme, ce document n'étant qu'informatif.

*** **Le Conseil Municipal entérine les avis de la commission.**

② REUNION DE LA COMMISSION : AFFAIRES CULTURELLES - INFORMATION

Réunion du Mardi 19 juin 20h 30

1) Relecture du Bléré Infos n° 115

2) Information et communication

Il semble qu'il y ait un déficit de lieux d'affichage sur la commune.

Celui qui était près de la Caisse d'Epargne n'a pas été remis ... ?

Afin d'éviter ou de limiter les affichages sauvages, la Commission propose l'achat de panneaux à placer en différents points de la commune. Ces panneaux doubles pourraient permettre sur une partie l'affichage communal et sur l'autre le libre affichage.

3) Festivités du 13 et 14 juillet

Déroulement identique à 2006.

Le 13 juillet : Retraite aux flambeaux – départ à 22 h Place de la Libération. La présence des élus disponible est souhaitée pour assurer la sécurité du défilé. Ensuite, bal avec Michel Ville place Ch. Bidault.

Le 14 juillet : Concert par l'Orchestre d'Harmonie à 18 h place Ch. Bidault et feux d'artifice à 23 h précises. A l'issue, bal populaire organisé par le Parc Plage.

4) Etude d'une demande formulée par la Sté NAJA « Concept urbain de développement économique » concernant l'implantation éventuelle d'un panneau « relais information hébergement ».

La durée de la convention à signer était de 15 années. Ce qui a semblé trop long.

Après discussion sur les divers points du contrat, les Membres de la Commission n'ont pas souhaité donner une suite favorable à cette proposition.

5) Festival de rues par la CCBVC le 15 et 16 septembre

Au programme, le vendredi 14 septembre et le samedi 15 septembre « la famille Morallès » à la Gâtine. Un cirque particulier à ne surtout pas manquer.

Pour info :

Le mardi 11 septembre : arrivée de la troupe et des véhicules.

Le mercredi 12 septembre à 9 heures : montage du chapiteau et installation (environ 3heures).

Le dimanche 16 septembre à 9 heures : démontage.

Le 12 et le 16 septembre : besoin d'hommes forts... pour aider.

*** M. BEAUGÉ soumet l'idée de transférer le concert du 14 juillet au parc-plage. La commission étudiera cette proposition.

*** **Le Conseil Municipal entérine les avis de la Commission.**

③ COMMISSION VOIRIE, CIRCULATION DU 25 JUIN 2007

ORDRE DU JOUR

➤ Projet d'aménagement du quartier du Réflessoir

Lors de la réunion du 3 mai, les membres des commissions avaient souhaité examiner l'ensemble des projets de ce secteur avant de se prononcer sur les choix et les priorités des travaux.

.../...

Ces travaux concernent la sécurisation de la sortie du collège, l'aménagement de la rue de Gimont (partie sud), la prolongation de la rue du chemin vert vers la rue de Gimont, la réalisation d'un parking indépendant (pour les professeurs) de celui des cars de transport scolaire, pour les professeurs, l'aménagement d'un cheminement piétons de la rue du chemin vert jusqu'à la rue du Réflessoir (le long de la route de Loches), et enfin la remise en état de la rue du Réflessoir entre la route de Loches et le collège.

Comme lors de la 1^{ère} réunion, le plan N° 4 concernant l'aménagement devant le collège séduit la commission mais demande à être affiné.

Un chiffrage par phase est proposé. (Voir plan ci-joint)

Les membres des commissions proposent de prévoir les travaux dans l'ordre suivant :

- rue de Gimont (accès au nouveau restaurant scolaire)
- le parking pour les professeurs au sud
- l'aménagement de sécurité devant le collège

Le coût global de l'opération s'élève à 1 597 000 € HT

Une demande de subvention sera faite pour l'aménagement de sécurité devant le collège auprès du conseil général. Une autre pour le parking des professeurs.

*** La possibilité de gagner du terrain pour création de pistes cyclables sur l'enceinte du Collège a déjà été évoquée et prévue avec le Conseil Général.**

➤ Projet zone 30

Compte tenu de la fin des travaux rue des Déportés et quai Bellevue, une nouvelle signalisation pourrait être mise en place : zone 30 rue des déportés, quai Bellevue (en bas du pont) et rue du Pont.

Suppression des panneaux Stop, rue Gal Foy, rue L. Royné.

*** Sur proposition de Mme BAROU, le Conseil Municipal approuve la pose de Stop rue des Déportés (avant la rue du Général Foy et Lucien Royné) afin de casser la vitesse.**

➤ Transport de fonds

Suite au réaménagement de l'agence du Crédit Lyonnais, le trappon utilisé par les convoyeurs de fonds existant rue L. Royné sera supprimé. Une demande de création d'emplacement rue du Pont est demandée Lors de la rencontre avec le maître d'œuvre et le Crédit Lyonnais, il leur est suggéré un arrêt minute devant l'agence afin de ne pas monopoliser une place de stationnement. Cette proposition est acceptée.

➤ Questions diverses

- Une demande sera adressée à la Poste pour la remise en place de la boîte aux lettres rue des Déportés
- Suite à un incident lors de la sortie des écoles, des barrières vont être rajoutées rue de la Chatellenie. Les bordures de trottoirs seront peintes en jaunes. Un aménagement de sécurité sera installé (barrières) vers les passages piétons rue Madame, au bas des escaliers.
- Suite aux plaintes des riverains, il est proposé de compléter l'interdiction de circuler avec des véhicules sur le chemin le long du Cher, par la mise en place de plots. (L'arrêté d'interdiction existe depuis septembre 1978, et des panneaux sont déjà en place)
- Pose de miroirs pour améliorer la visibilité de certaines sorties de rue (rue J. Boulet, rue du Muguet)
- Suite à des remarques, il est précisé que le marquage au sol est actuellement en cours.
- Place handicapés : le système de protection de la place handicapés, place Charles Bidault, a été vandalisé plusieurs fois de suite. Les frais de remise en état sont importants. De plus, une nouvelle réglementation recommande de laisser libre l'accès aux places handicapés. Quid du système ?

.../...

*** Le Conseil Municipal autorise le Maire à demander des subventions au Conseil Général pour le dossier d'aménagement de sécurité pour le projet d'aménagement du quartier du Reflessoir.

*** Suite à une question de M. OMONT, Mme BAROU confirme qu'un courrier sera, à nouveau, envoyé au Conseil Général pour l'aménagement du carrefour : rue du chemin vert – RD 31.

④ COMMISSION des AFFAIRES SCOLAIRES et SPORTIVES

REUNION du LUNDI 25 JUIN 2007

Sujets abordés :

AFFAIRES SCOLAIRES :

Ecole Maternelle Jeanne Lecourt

* **Conseil d'école du 12 juin 2007 :**

- Equipe pédagogique au départ :

- ☐ Mmes Bonnigal et Mergot prennent leur retraite
- ☐ Mme Le Barillec a obtenu sa mutation

- Equipe pédagogique entrante :

- ☐ Mme Bourliataux, Carré et Coué

Nota : Mme Papin remplacera Mme Mergot à la Direction

Ecole Elémentaire Balzac

* **Conseil d'école du 8 juin 2007 :**

- Equipe pédagogique au départ :

- ☐ Mme Chanteloup prend sa retraite
- ☐ Mme Delahaie, maîtresse « E » du réseau part en Gironde

- Equipe pédagogique entrante : ☐ Mme Barsacq, Poubanne et Deforge

* **Travaux d'agrandissement :**

- 2 nouvelles classes : ☐ Début des travaux prévus en octobre 2007 pour une ouverture probable pour la rentrée scolaire 2008/2009

* **Sécurité aux abords de l'école :**

- Une réunion a eu lieu le 21 juin en présence de la gendarmerie, de la police municipale et des parents d'élèves afin d'améliorer la sécurité principalement rue de la Châtellenie

Cantine

Conseil d'administration du vendredi 23 mars 2007 :

* **Impayés :**

- Total de la dette à ce jour : 3689.10 €

Nota : 1 dossier a été réglé par l'huissier de justice

4 dossiers sont en cours de traitement au tribunal de grande instance

1 dossier vient d'être ouvert

.../...

Self service :

- Démarrera pour les enfants du primaire dès la prochaine rentrée scolaire.

Devenir de l'Association :

- L'Assemblée Extraordinaire du 15 juin, afin de recruter de nouveaux bénévoles, n'a vu que 3 personnes sur 300 enfants mangeant à la cantine. Suite à de nombreux départs en 2008 et faute de nouveaux entrants l'Association risque de disparaître dès la fin de l'année scolaire 2007/2008

*** M. OMONT s'inquiète du devenir de l'Association.

C.L.S.H.

Une réunion s'est tenue à la mairie avec la présence de M Guillou, le Président, afin de redéfinir les installations et les matériels communaux mis à la disposition pour la période des grandes vacances.

AFFAIRES SPORTIVES :

SGB :

- **Répartition de la subvention municipale de 49000 € :**

Sections	Sommes allouées
Football	9137.64 €
Gymnastique	4051.56 €
Handball	17040.07 €
Judo	6161.03 €
Tennis	5786.54 €
Tennis de table	3322.97 €
Volley-ball	1958.86 €
Nautisme	2320.97 €
Karaté	1000.27 €
Gymnastique Volontaire	1946.86 €

* **Modification :**

- **SGB : Handball**

☐ Lors de l'Assemblée Générale du 15 juin 2007. M Patrick Brisset a laissé son poste de Président à M Emmanuel Pontlevoy

Remarque de M Omont :

- A la requête du Président du football de bénéficier d'une « Cabane de chantier » pour y entreposer le vestimentaire des joueurs (maillots), M Omont a rappelé qu'il était favorable à un regroupement de plusieurs sections dans une même structure.

*** **Le Conseil municipal entérine les avis de la commission.**



COMMISSION EAU – ASSAINISSEMENT – VOIRIE

Réunion du lundi 2 juillet 2007

Ordre du jour :

- Choix de l'entreprise pour les travaux du réseau eaux pluviales de la Binetterie,

I – CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR L'ASSAINISSEMENT PLUVIAL DE LA BINETTERIE

L'estimation du Maître d'œuvre s'élève à 114 500 € H.T. et donc en deçà du seuil fixé à 210 000 € H.T. pour un appel d'offres.

En conséquence, un appel à la concurrence a été lancé sous la forme d'une procédure adaptée.

L'ouverture des plis a eu lieu le 25 juin 2007, 8 entreprises ont remis une offre.

Suite à l'analyse des offres présentée par le Maître d'œuvre le lundi 2 juillet 2007, la commission a décidé de retenir l'entreprise SOGEA, la moins disante, pour un montant H.T. de 99.975 € soit TTC 119 570 €.

***** Le Conseil Municipal entérine les avis de la commission.**

POINT III. POINTS FINANCIERS

A – SCOLARISATION DES ENFANTS HORS COMMUNE – ANNEE SCOLAIRE 2006/2007 . PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT

Les élus du Canton de Bléré ont institué un principe de réciprocité entre les communes pour la participation aux frais de fonctionnement des écoles publiques, selon une franchise d'élèves (hors CLIS). Au-delà de la franchise, et pour les communes extérieures au Canton, la participation est calculée sur la base du coût moyen d'un élève.

Le bilan sur la gestion 2006 du groupe scolaire donne les résultats suivants :

- coût moyen d'un élève de maternelle : **1 136 €**
- coût moyen d'un élève de primaire : **288 €**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les résultats ci-dessus et décide que la participation des communes aux frais de fonctionnement du groupe scolaire sera calculée sur ces bases pour l'année 2006/2007.

B – PARTICIPATION DE LA COMMUNE AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE STE JEANNE D'ARC – ANNEE 2008

La participation annuelle versée à l'école privée pour les enfants de Bléré est fonction du coût moyen d'un élève inscrit à l'école publique. Le bilan sur la gestion 2006 du groupe scolaire donne les résultats suivants : .../...

- coût moyen d'un élève de maternelle :	1 136 €
- coût moyen d'un élève de primaire :	288 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide que la participation aux frais de fonctionnement de l'école privée, pour les enfants de Bléré, sera versée sur ces bases pour l'année civile 2008.

C – MARCHES PUBLIC :

1°- MAINTENANCE DES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE

Autorisation donnée au Maire pour signer le marché

La Commune a lancé une consultation pour la maintenance et le dépannage des installations de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire. La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 11 juin 2007 pour l'ouverture des plis, et le 18 juin pour le compte-rendu d'analyse des offres et le choix du titulaire.

La Commission a retenu la société DALKIA pour les montants suivants :

P1 – combustible :	41 870,86 € TTC
P2 – prestations de conduite :	6 331,51 € TTC
P3 – garantie totale :	6 394,98 € TTC
Eau chaude sanitaire :	5,84 € TTC / m3 pour le groupe scolaire
	6,39 € TTC / m3 pour la maison de la petite enfance

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer les pièces du marché.

2°- ASSAINISSEMENT ET VOIRIE DU CAMPING MUNICIPAL

Autorisation donnée au Maire pour signer le marché

La Commune a lancé une consultation pour la réhabilitation du réseau d'assainissement du camping, la création d'une aire de dépôt pour les ordures ménagères sur le parking extérieur, l'éclairage public et la voirie dans le camping et sur la voie d'accès. Le marché comporte également une tranche conditionnelle pour le réseau d'eaux usées du secteur de la Grange.

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 5 juillet pour l'ouverture des plis et le 12 juillet pour le compte-rendu d'analyse des offres.

Les titulaires du marché sont les suivants :

Lot 1 : assainissement et eau potable Entreprise JEROME – 37008 TOURS CEDEX 1

- tranche ferme :	125 881,39 € TTC
- tranche conditionnelle 1 :	29 328,51 € TTC
- tranche conditionnelle 2 :	26 635,94 € TTC

.../...

- **M. le Maire donne lecture d'un compte-rendu suite à sa rencontre avec VEOLIA-EAU concernant la vente de l'eau à SUBLAINES et la signature d'un avenant n° 2 à la délégation de service public de l'eau potable avec M. FOUASSIER – Maire de Sublaines et VEOLIA.**

***** A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention de vente d'eau à la commune de Sublaines et l'avenant n° 2 à la délégation eau potable.**

POINT V. VENTE D'UN TERRAIN EN ZA SAINT-JULIEN

Le terrain laissé libre par la SCI ST-DENIS (BOSCHER) cadastré ZM 393 et 395 d'une superficie de 3726 m², a été proposé à la SARL LP CARROSSERIE. Celle-ci a donné son accord pour l'acquisition au prix de 10.17 € HT.

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser cette vente.

***** Accord du Conseil Municipal à l'unanimité pour autoriser le Maire à signer cette vente par devant Maître NURET – Notaire à Bléré, au prix de 10.17 € HT le m².**

POINT VI. RESSOURCES HUMAINES

1. Création de postes de saisonniers (espaces verts, scolaires et péri-scolaires)

A- Espaces verts : Il est proposé au Conseil Municipal de créer un poste d'agent saisonnier pour 6 mois à compter du 16 juillet 2007

B- Scolaire et péri-scolaire : En attendant le planning de réorganisation des agents affectés aux services scolaires et péri-scolaires du fait du départ en retraite de 3 agents au cours de l'année scolaire, il est proposé au Conseil Municipal de créer 3 postes de saisonniers à compter du 20 août 2007.

***** Accord du Conseil Municipal, à l'unanimité, pour ces recrutements.**

2. Mise en place de ratios promus – promouvables (adoption des principes préconisés par le Centre de Gestion)

De nouvelles dispositions introduites par la loi du 19 février 2007 modifient les règles d'avancement de grades pour l'ensemble des cadres d'emploi de la fonction publique. Le système du quota déterminé par la loi disparaît au profit de la règle des promus-promouvables, établie par l'assemblée délibérante de chaque collectivité, sachant que les ratios choisis demeurent un nombre plafond.

Afin de concevoir une philosophie commune en matière d'avancement de grade dans sur le territoire départemental, tout en respectant le principe de libre administration de chacune des collectivités concernées, le centre de gestion d'Indre et Loire propose à l'ensemble des collectivités d'adopter sous forme de délibération un avis de principe déterminant les ratios pour l'ensemble des grades (modèle de délibération jointe)

***** Accord du Conseil Municipal, à l'unanimité.**

.../...

POINT VII : SATESE – AVIS SUR LE RETRAIT DE LA COMMUNE DE ST-HIPPOLYTE

Le SATESE 37 demande au Conseil Municipal de se prononcer sur les modifications statutaires relatives au retrait de la Commune de Saint-Hippolyte.

***** Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.**

POINT VIII. QUESTIONS DIVERSES

- Information sur la révision POS :
 - M. CHAUVEL relate la 1^{ère} réunion avec le Cabinet 8 et demi. Exposition du bilan.
 - Les enjeux seront revus lors d'une prochaine réunion. (dernière réunion trop longue, revoir la méthode).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 20.